



Indicateurs

publication de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN HAUSSE AU 2^e TRIMESTRE 2015

À la fin du 2e trimestre 2015, 549 000 salariés sont intérimaires, soit une hausse de 19 100 postes par rapport à la fin du trimestre précédent (+3,6 %). Tous les secteurs sont concernés par cette hausse : +0,9 % dans l'industrie (+2 200 postes), +6,2 % dans la construction (+5 800 postes) et +5,7 % dans le tertiaire (+11 000 postes). Cette forte hausse fait suite à une baisse au 1er trimestre 2015 (-2,0 %). Sur un an, l'emploi intérimaire est en hausse (+2,0%).

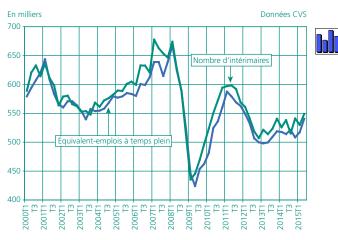
L'emploi salarié des secteurs concurrentiels augmente hors intérim (+0,1 %), et y compris intérim (+0,2 %).

La hausse des effectifs de fin de trimestre s'accompagne d'une augmentation du volume de travail temporaire (en équivalent-emplois à temps plein) réalisé au cours du 2° trimestre 2015 (+4,5 % par rapport au trimestre précédent). Sur un an, ce volume est en forte hausse (+5,1 %).

Sur le trimestre, le nombre de contrats conclus augmente de 3,8 %. La durée moyenne des missions reste stable à 1.7 semaine.

À la fin du 2º trimestre 2015, on dénombre 549 000 intérimaires en France métropolitaine, soit 3,0 % des salariés des secteurs concurrentiels (graphique 1, tableau 1). Le nombre de postes intérimaires augmente sensiblement ce trimestre (+3,6 % et +19 100 postes) après une baisse au dernier trimestre 2014 (-2,0 % et -11 000 postes). Au total, l'emploi intérimaire est en hausse sur un an (+2,0 % et +11 000 postes).

Graphique 1 • Volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



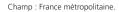
Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Champ : France métropolitaine





		Évolutio	Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)			
	2014			2015		2015	T2 2015/
	T2	Т3	T4	T1	T2	T2	T2 2014
Intérimaires en fin de trimestre	2,3	-4,3	5,0	-2,0	3,6	549,1	2,0
Contrats conclus	0,1	-0,4	-0,5	3,5	3,8	4 437,8	6,5
Équivalent-emplois à temps plein	-0,7	1,4	-2,5	1,8	4,5	540,6	5,1





exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences

Hors intérim, l'emploi salarié des secteurs concurrentiels (hors agriculture et hors activités extraterritoriales) gagne 12 900 postes (+0,1 %), après une hausse sensiblement équivalente au trimestre précédent (+10 600 postes). Une fois inclus les intérimaires (1), l'emploi salarié augmente assez fortement (+0,2 % et +31 900 postes), après une relative stabilité au 1er trimestre 2015. Sur un an l'emploi salarié hors intérim reste stable tandis qu'il gagne 10 300 postes lorsqu'on prend en compte les intérimaires.

Le volume de travail temporaire (calculé sur l'ensemble des missions du trimestre) augmente de 23 100 équivalent-emplois à temps plein (ETP) (+4,5 %), pour s'établir à 540 600 ETP après une hausse de 1,8 % au 1er trimestre de 2015. Sur un an, il augmente de 5,1 %.

Industrie: hausse du nombre d'intérimaires au 2e trimestre 2015

À la fin du 2^e trimestre 2015, 241 400 intérimaires sont employés dans le secteur de l'industrie (tableau 2), lesquels représentent 7,2 % de l'ensemble des salariés du secteur. L'emploi intérimaire dans l'industrie augmente de 0,9 % (+2 200 postes), après une baisse de 1 700 postes (-0,7 %) au 1er trimestre 2015 (tableau 2). Sur un an, l'intérim est en hausse de 1,6 %, soit +3 800 postes.

Hors intérim, l'emploi salarié recule dans l'industrie (-9 000 postes, soit -0,3 %), (tableau 3). Lorsque l'on prend en compte l'intérim, l'effectif salarié diminue également dans l'industrie (-0,2 % et -6 800 postes) après une assez forte baisse au 1er trimestre de 2015 (-0,3 % et -10 400 postes).

En ETP, le volume de travail temporaire dans l'industrie augmente pour le deuxième trimestre consécutif (+2,6 % et +5 900 ETP) après une hausse similaire au 1^{er} trimestre 2015 (tableau 4).

Le nombre de contrats conclus augmente (+2,0 %) tandis que la durée moyenne des missions reste stable à 2,1 semaines.

Construction: le nombre d'intérimaires augmente fortement ou 2° trimestre 2015

À la fin du 2^e trimestre 2015, la construction emploie 100400 intérimaires, lesquels représentent 7,0 % de l'ensemble des salariés du secteur. Leur effectif augmente fortement ce trimestre (+6,2 % et +5 800 postes), après la forte baisse du trimestre précédent (-7,1 % et -7 200 postes). Sur un an, l'emploi intérimaire dans la construction diminue de 5,7 %, soit -6 100 postes.

L'emploi salarié hors intérim dans la construction poursuit sa baisse (-11 600 postes soit -0,9 %), pour le treizième trimestre consécutif : 112 700 postes ont été supprimés depuis la fin du 1er trimestre 2012. Une fois intégrés les intérimaires, l'emploi dans la construction décroît de 0,4 % ce trimestre (-5 700 postes).

Le volume de travail intérimaire en équivalent-emplois à temps plein dans la construction augmente (+4,5 %, soit +4 100 ETP). Cette augmentation fait suite à six trimestres consécutifs de baisse (-19 300 ETP entre le 4e trimestre 2013 et le 1er trimestre 2015).

Le nombre de contrats conclus augmente fortement (+5,7 %). La durée moyenne des missions diminue légèrement et passe de 2,4 à 2,3 semaines.

Tertiaire : le nombre d'intérimaires repart à la hausse au 2° trimestre 2015

À la fin du 2^e trimestre 2015, 204 600 intérimaires sont employés dans le secteur tertiaire, soit 1,6 % de l'ensemble des salariés du secteur. L'intérim repart fortement à la hausse, gagnant 11 000 postes (+5,7 %) après une légère baisse (-2 100 postes et -1,1 %) au 1er trimestre 2015. Sur un an, le nombre d'intérimaires dans le tertiaire a augmenté de 7,0 %, soit +13 400 postes.

(1) Intérimaires dans

L'emploi salarié dans le tertiaire hors intérim augmente au 2e trimestre 2015 (+33 400 postes et +0,3 %). Lorsque l'on intègre l'intérim, l'emploi augmente assez fortement pour le troisième trimestre consécutif (+0,3 % soit + 44 400 postes, après +0,2 % soit + 28 300 postes au trimestre précédent, et +0,3 % soit +33 500 postes fin 2014).

En équivalent-emplois à temps plein, le travail intérimaire dans le tertiaire augmente de 6,7 % soit +12 900 postes, après +2,0 % et +3 900 postes au trimestre précédent.

La durée moyenne des missions est stable à 1,2 semaine. Le nombre de contrats conclus augmente de 4,7 %.

Guillaume LEBRAULT (Dares).

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les sources

Intérim: Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (http://www.travail-emploi.gouv.fr).

Emploi salarié hors intérim : l'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares, qui inclut depuis septembre 2006 les secteurs de l'administration, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale ; l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Les révisions

Les données (nombre d'intérimaires en fin de trimestre, équivalent-emplois à temps plein et contrats conclus) sont révisées trimestriellement en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

De plus, depuis la publication sur le 1er trimestre 2015 les données sont calculées avec une méthodologie commune Dares-Pôle emploi. En effet, jusqu'aux publications relatives au mois de décembre 2014, les chiffres de Pôle emploi et de la Dares différaient, non seulement en niveau, mais aussi en évolution en raison de traitements statistiques différents. À partir de l'estimation relative au mois de janvier 2015, les travaux de convergence méthodologiques menés par la Dares et Pôle emploi conduisent aux mêmes évolutions, les données issues des RMM étant traitées de façon identique (apurement des données, calcul des évolutions brutes, puis correction des variations saisonnières). Les séries brutes ont été retropolées jusqu'à janvier 2009. La nouvelle méthodologie étant très proche de l'ancienne, les révisions dues à ce changement de méthode sont de très faible ampleur.

Quelques définitions

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires mesuré à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il s'agit du nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

Équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel. Remarque : l'équivalent-emplois à temps plein est théoriquement égal au produit du nombre de missions par la durée moyenne, exprimée en nombre de trimestres, des missions ; du fait du chevauchement de certaines missions entre plusieurs trimestres, cette égalité n'est pas exactement respectée.

L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. On pourra d'ailleurs parler de « volume de travail temporaire » pour désigner cet indicateur. Le nombre de contrats conclus et le nombre d'intérimaires privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre. Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre.

Taux de recours à l'intérim : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

Depuis septembre 2009, la nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la nomenclature d'activités française (Naf rév.2).

www.travail-emploi.gouv.fr (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

www.travali-empiol.gouv.tr (Ruonque Etudes, Recnerches, Statistiques de la Dares)
Directrice de la publication: Françoise Bouygard
Rédactrice en chef: Marie Ruault. Secrétariat de rédaction: Marie Avenel, Thomas Cayet, Evelyn Ferreira - Maquettistes: Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.
Conception graphique et impression: emististre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
Réponse à la demande: dares.communication@travail.gouv.fr
Abonnement aux avis de parution de la Dares
(http://travaile-emploi.gouv.fr/fetudes-recherches-statistiques-de-76/avis-de-parution.2063/bulletin.2064/abonnement.13777.html)
Dépôt légal: à parution. Numéro de commission paritaire: 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

г		_	
In	1		_
Ш	m		Ш
	Ш		Ш

		Donnée Intérimaires Recours à l'intér						
			inter					
Secteur d'activité en nomenclature NA			rimestrielle (%)	Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	Taux (en %)	Évolution trimestrielle (en points)	
		2015 T1	2015 T2	2015 T2	2015 T2	2015 T2	2015 T2	
AZ :	Agriculture	-1,3	4,6	2,8	-7,1	1,2	0,0	
	Fabrication de denrées alimentaires,	0.0	0.0	46.5	0.0	7.0	0.4	
	boissons et produits à base de tabac	-0,8	0,9	46,5	0,8	7,9	0,1	
	Cokéfaction et raffinage	10,9	16,9	0,4	20,7	4,1	0,6	
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-2,4	2,8	32,7	-2,4	7,1	0,2	
	CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques CJ : Fabrication d'équipements électriques	-4,4 -2,1	0,7 1,4	7,2 10,3	-3,0 0,1	5,1 8,5	0,0 0,1	
	CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-1,7	4,9	15,2	-3,7	7,7	0,4	
C4 :	Fabrication de matériels de transport	6,8	-2,9	33,8	11,0	8,9	-0,2	
C5 :	Fabrication d'autres produits industriels	-1,9	1,2	110,0	0,8	7,2	0,1	
	CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	0,9	2,2	5,8	15,6	5,3	0,1	
	CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-0,9 -2,4	1,9 1,1	12,6 10,4	0,8 -3,4	6,4 6,9	0,2 0,1	
	CF : Industrie pharmaceutique	-2,6	-0,2	6,2	4,0	7,2	0,0	
	CG: Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	0,3	2,6	26,8	4,5	9,1	0,3	
	CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques	,	-0,2	31,2	-1,9	7,6	0,0	
	sauf machines et équipements	-3,1	-0,2	31,2	-1,9	7,6	0,0	
	et installation de machines et d'équipements	-4,3	1,6	17,0	-2,2	5,9	0,1	
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-3,5	2,8	17,9	-0,3	4,6	0,1	
	BZ : Industries extractives	-11,7	7,6	1,3	-18,4	5,8	0,5	
	DZ : Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	-2,5	2,4	4,3	5,4	2,5	0,1	
	EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	-2,9	2,4	12,2	0,2	6,5	0,1	
F7 .						·		
	Construction	-7,1	6,2	100,4	-5,7	7,0	0,4	
	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,9 6,1	8,2 5,4	55,9 4,1	8,1 17,9	1,8 1,1	0,1 0,1	
	46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	-0,3	3,3	30,2	1,0	3,1	0,1	
	47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles	,		·		·		
	et des motocycles	1,8	16,5	21,7	17,7	1,3	0,2	
	Transports et entreposage	-3,8	7,9	66,4	10,6	4,7	0,3	
IZ :	Hébergement et restauration	-0,1	-1,2	8,7	-1,1	0,9	0,0	
	Information et communication	-4,5 -13,5	1,3 0,2	5,3 0,7	-4,0 -11,3	0,7 0,3	0,0 0,0	
	JB : Télécommunications	-7,9	11,3	1,1	-7,8	0,8	0,1	
	JC : Activités informatiques et services d'information	-1,4	-1,2	3,5	-1,0	0,9	0,0	
KZ :	Activités financières et d'assurance	4,5	-0,4	9,3	14,0	1,1	0,0	
LZ :	Activités immobilières	-0,1	-6,5	2,0	-3,6	0,9	-0,1	
	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	0,9	3,9	41,2	3,6	1,7	0,1	
	MA: Activités juridiques, comptables, gestion, architecture,					·		
	ingénierie, contôle et analyses techniques	4,2 -0,8	5,6 6,2	14,6 1,5	11,6 6,7	1,5 0,9	0,1 0,1	
	MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,1	-2,0	2,4	-5,3	1,2	0,0	
	NZ : Activités de services administratifs et de soutien	-1,7	3,3	22,7	-0,3	2,0	0,1	
	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	-3,4	2,6	10,1	3,6	0,5	0,0	
	OZ : Administration publique	-3,4 6,9	2,6 8,8	10,1 1,3	29,2	0 ,5 0,6	0,0	
	PZ : Enseignement	-13,9	5,9	2,2	0,5	0,7	0,0	
	QA : Activités pour la santé humaine	-1,4	-2,0	3,5	-2,1	0,7	0,0	
	et action sociale sans hébergement	-1,0	3,5	3,1	4,7	0,3	0,0	
	Autres activités de services	-4,0	5,5	5,6	5,3	0,4	0,0	
	RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	-9,6	6,0	1,4	6,3	0,5	0,0	
	et activités extra-territoriales)	-2,0	5,3	4,2	5,0	0,4	0,0	
_	ulture	-1,3	4,6	2,8	-7,1	1,2	0,0	
	trie	-0,7	0,9	241,4	1,6	7,2	0,1	
	truction	-7,1 -1,1	6,2 5,7	100,4 204,6	-5,7 7,0	7,0 1,6	0,4 0,1	
	nble des secteurs	-2,0	3,6	549,1	2,0	3,0	0,1	

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Champ : France métropolitaine.

Tableau 3 • Effectifs de salariés des secteurs concurrentiels par secteur d'activité utilisateur

Données CVS



		Empl	oi hors intérim		Emploi y compris intérim				
	trimes	ution strielle %)	Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	trimes	ution strielle %)	Niveau (en milliers)	Évolutior annuelle (en %)	
	2015 T1	2015 T2	2015 T2	2015 T2	2015 T1	2015 T2	2015 T2	2015 T2	
C1 : Fabrication de denrées alimentaires,									
boissons et produits à base de tabac	0,1	-0,1	544,7	0,1	0,0	0,0	591,2	0,1	
C2 : Cokéfaction et raffinage	-0,1	-0,4	9,7	-2,0	0,2	0,2	10,1	-1,3	
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-0,5	-0,3	427,6	-2,0	-0,6	-0,1	460,4	-2,1	
CI : Fabrication de produits informatiques,									
électroniques et optiques	-0,8	0,2	134,9	-1,6	-1,0	0,2	142,1	-1,7	
CJ : Fabrication d'équipements électriques CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a	-0,5 -0,3	-0,4 -0,6	111,5 181,2	-2,3 -2,2	-0,6 -0,4	-0,2 -0,2	121,8 196,4	-2,1 -2,3	
C4 : Fabrication de matériels de transport	-0,4	-0,4	345,4	-1,9	0,2	-0,6	379,2	-0,8	
CB : Fabrication d'autres produits industriels CB : Fabrication textiles, industries habillement,	-0,4	-0,4	1 426,5	-1,7	-0,5	-0,3	1 536,6	-1,6	
cuir et chaussure CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-0,6 -0,7	-0,2 -0,7	103,8 184,2	-2,1 -3,1	-0,6 -0,7	-0,1 -0,6	109,6 196,8	-1,3 -2,9	
CE: Industrie chimique	-0,7	-0,7	138,7	-0,9	-0,7	-0,0	149,1	-1,1	
CF : Industrie pharmaceutique	0,6	0,0	80,2	0,8	0,3	-0,1	86,5	1,0	
CG: Fab. de produits en caoutchouc et plastique									
et autres produits minéraux non métalliques	-0,7	-0,6	266,2	-2,9	-0,6	-0,3	293,0	-2,3	
CH: Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	-0,3	-0,5	381,5	-1,6	-0,5	-0,5	412,8	-1,6	
CM: Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	-0,1	-0,2	271,9	-0,9	-0,3	-0,1	288,9	-1,0	
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion									
des déchets et dépollution	-0,1	0,0	368,4	0,4	-0,3	0,1	386,3	0,4	
BZ : Industries extractives	-1,2	-1,3	21,4	-4,7	-1,8	-0,9	22,8	-5,6	
DZ : Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	-0,6	-0,2	171,3	0,8	-0,6	-0,1	175,7	0,9	
EZ : Production et distribution eau, assainissement,									
gestion des déchets et dépollution	0,4	0,3	175,7	0,7	0,2	0,4	187,9	0,7	
Z : Construction	-0,8	-0,9	1 326,5	-3,7	-1,3	-0,4	1 426,9	-3,9	
Z : Commerce ; réparation d'automobiles			2 000 2				20014		
et de motocycles	0,2	0,2	3 008,2	0,2	0,2	0,4	3 064,1	0,4	
et de motocycles	0,1	0,3	359,1	-0,1	0,1	0,4	363,2	0,0	
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	-0,2	0,0	947,9	-0,5	-0,2	0,1	978,0	-0,4	
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	0,4	0,4	1 701 2	0.7	0,4	0,5	1 722 0	0.0	
•			1 701,2	0,7			1 722,9	0,9	
IZ : Transports et entreposage	0,0	0,2	1 337,7	0,0	-0,1	0,5	1 404,1	0,5	
Z : Hébergement et restauration	0,5	0,8	994,3	1,7	0,5	0,8	1 003,0	1,7	
Z : Information et communication	-0,1	0,1	711,3	0,8	-0,1	0,2	716,6	0,7	
JA : Édition, audiovisuel et diffusion	-0,2	0,1	210,8	1,1	-0,3	0,1	211,5	1,1	
JB : Télécommunications	-0,9 0,3	-0,7 0,5	125,1 375,4	-3,4 2,0	-1,0 0,3	-0,7 0,5	126,2 378,9	-3,4 2,0	
Z : Activités financières et d'assurance	0,3				0,4			1,3	
		0,4	850,8	1,2		0,4	860,1		
Z : Activités immobilières	0,2	0,0	229,8	-0,4	0,2	-0,1	231,8	-0,4	
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	0,3	0,3	2 436,7	0,9	0,3	0,3	2 478,0	0,9	
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contôle									
et analyses techniques	-2,0	3,6	549,1	2,0	-1,9	3,7	563,7	2,3	
MB: Recherche-développement scientifique	0,1	-0,5	163,3	-1,2	0,1	-0,4	164,8	-1,1	
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	-0,1	-0,1	204,7	-0,1	0,0	-0,1	207,1	-0,2	
NZ : Activités de services administratifs et de soutien .	0,2	0,2	1 099,0	0,4	0,2	0,3	1121,7	0,4	
Q: Administration publique, enseignement,									
santé humaine et action sociale	0,3	0,4	2 006,2	1,4	0,3	0,4	2 016,3	1,4	
OZ : Administration publique	-0,7	-0,4	214,5	-1,7	-0,6	-0,3	215,7	-1,6	
PZ : Enseignement	0,8 0,1	0,8 0,1	315,5 503,8	2,2 0,8	0,7 0,1	0,8 0,1	317,8 507,4	2,2 0,8	
QB : Hébergement médico-social et social	0,1	0,1	505,6	0,0	0,1	0,1	307,4	0,6	
et action sociale sans hébergement	0,5	0,6	972,4	2,1	0,5	0,6	975,5	2,1	
U : Autres activités de services	0,2	-0,3	1 274,4	0,1	0,2	-0,2	1 280,0	0,2	
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	0,7	-1,1	274,9	0,1	0,7	-1,0	276,3	0,1	
STU: Autres activités de services (y compris particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	0,0	0,0	999,5	0,1	0,0	0,0	1 003,7	0,2	
ndustrie	-0,3	-0,3	3 122,3	-1,2	-0,3	-0,2	3 363,7	-1,0	
Onstruction	-0,8	-0,9	1 326,5	-3,7	-1,3	-0,4	1 426,9	-3,9	
Fertiaire	0,2	0,3	12 849,4	0,7	0,2	0,3	13 054,0	0,8	
Dont tertiaire marchand (GZ-LZ, MN, RU)	0,2	0,2	10 843,2	0,6	0,2	0,3	11 037,7	0,7	
Ensemble des secteurs concurrentiels	0,1	0,1	17 298,2	0,0	0,0	0,2	17 844,6	0,1	

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Champ : France métropolitaine.

г	_		_	1
		ı		
	Ш	ı	П	

AZ : Agriculture	Niveau (en milliers) 25,3 574,3 1,5 125,0 24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6 201,0 162,3	Evolution trimestrielle (en %) 9,0 2,2 13,9 0,6 0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0 1,4	Évolution	Niveau (en milliers) 2,8 47,1 0,4 31,5 7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3 6,2	te-emplois à te Évolution trimestrielle (en %) 7,5 2,3 13,3 2,5 1,1 2,1 3,5 1,9 2,7 9,3 4,1	Évolution	Durée	Evolution trimestrielle (en %) -6,3 -0,7 -6,8 -0,4 -1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	Évolution annuelle (en %) -3,8 0,2 -25,0 0,4 1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
AZ : Agriculture	(en milliers) 25,3 574,3 1,5 125,0 24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	trimestrielle (en %) 9,0 2,2 13,9 0,6 0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	annuelle (en %) 1,4 7,7 14,4 -2,5 -2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	(en milliers) 2,8 47,1 0,4 31,5 7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	trimestrielle (en %) 7,5 2,3 13,3 2,5 1,1 2,1 3,5 1,9 2,7 9,3	annuelle (en %) -0,6 7,2 9,5 -2,1 -1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	(en semaines) 1,4 1,1 3,1 3,5 3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-6,3 -0,7 -6,8 -0,4 -1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	annuelle (en %) -3,8 0,2 -25,0 0,4 1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
C1: Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac C2: Cokéfaction et raffinage	### ##################################	9,0 2,2 13,9 0,6 0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	1,4 7,7 14,4 -2,5 -2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	31,5 7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6	7,5 2,3 13,3 2,5 1,1 2,1 3,5 1,9 2,7 9,3	-0,6 7,2 9,5 -2,1 -1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	3,5 3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-6,3 -0,7 -6,8 -0,4 -1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	-3,8 0,2 -25,0 0,4 1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
C1: Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac C2: Cokéfaction et raffinage	574,3 1,5 125,0 24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	2,2 13,9 0,6 0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	7,7 14,4 -2,5 -2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	47,1 0,4 31,5 7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6	2,3 13,3 2,5 1,1 2,1 3,5 1,9 2,7	7,2 9,5 -2,1 -1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	1,1 3,1 3,5 3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-0,7 -6,8 -0,4 -1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	0,2 -25,0 0,4 1,8 2,7 -3,5 17,2
boissons et produits à base de tabac C2 : Cokéfaction et raffinage	1,5 125,0 24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	13,9 0,6 0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	-2,5 -2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	0,4 31,5 7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	2,5 1,1 2,1 3,5 1,9 2,7	9,5 -2,1 -1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	3,1 3,5 3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-6,8 -0,4 -1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	-25,0 0,4 1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
C2 : Cokéfaction et raffinage	1,5 125,0 24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	13,9 0,6 0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	-2,5 -2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	0,4 31,5 7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	2,5 1,1 2,1 3,5 1,9 2,7	9,5 -2,1 -1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	3,1 3,5 3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-6,8 -0,4 -1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	-25,0 0,4 1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	125,0 24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	0,6 0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	-2,5 -2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2	31,5 7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	2,5 1,1 2,1 3,5 1,9 2,7	-2,1 -1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	3,5 3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-0,4 -1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	0,4 1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
électroniques, informatiques; fabrication de machines CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques CJ : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a C4 : Fabrication de matériels de transport C5 : Fabrication d'autres produits industriels CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie CE : Industrie chimique CF : Industrie pharmaceutique CG : Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques CH : Métallurgie et fabrication de produits	24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	-2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	1,1 2,1 3,5 1,9 2,7	-1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	24,6 39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	0,2 -2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	-2,1 -2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	7,0 10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	1,1 2,1 3,5 1,9 2,7	-1,5 1,7 -5,0 18,7 3,3	3,8 3,4 3,2 4,9 2,5	-1,8 1,4 -0,6 2,5 0,8	1,8 2,7 -3,5 17,2 1,1
CJ : Fabrication d'équipements électriques CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a	39,7 60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	-2,0 2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	-2,2 -2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	10,1 14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	2,1 3,5 1,9 2,7 9,3	1,7 -5,0 18,7 3,3	3,4 3,2 4,9 2,5	1,4 -0,6 2,5 0,8	2,7 -3,5 17,2 1,1
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a. C4 : Fabrication de matériels de transport C5 : Fabrication d'autres produits industriels. CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie CE : Industrie chimique CF : Industrie pharmaceutique	60,7 87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	2,6 -3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	-2,9 7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	14,5 33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	3,5 1,9 2,7 9,3	-5,0 18,7 3,3	3,2 4,9 2,5	-0,6 2,5 0,8	-3,5 17,2 1,1
C4: Fabrication de matériels de transport C5: Fabrication d'autres produits industriels. CB: Fabrication textiles, industries habillement, cui et chaussure	87,1 709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	-3,8 1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	7,3 3,7 21,2 3,5 -2,4	33,9 106,8 5,6 12,2 10,3	1,9 2,7 9,3	18,7 3,3	4,9 2,5	2,5 0,8	17,2 1,1
C5 : Fabrication d'autres produits industriels . CB : Fabrication textiles, industries habillement, cui et chaussure	709,8 38,9 114,8 71,2 26,6	1,3 5,6 2,9 2,4 1,0	3,7 21,2 3,5 -2,4	106,8 5,6 12,2 10,3	2,7 9,3	3,3	2,5	0,8	1,1
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	38,9 114,8 71,2 26,6 201,0	5,6 2,9 2,4 1,0	21,2 3,5 -2,4	5,6 12,2 10,3	9,3				
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	114,8 71,2 26,6 201,0	2,9 2,4 1,0	3,5 -2,4	12,2 10,3		20,2	1,9	2.1	4.0
et imprimerie CE: Industrie chimique CF: Industrie pharmaceutique CG: Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques CH: Métallurgie et fabrication de produits	71,2 26,6 201,0	2,4 1,0	-2,4	10,3	4,1			-2,1	-1,8
CF: Industrie pharmaceutique	26,6	1,0				3,8	1,4	0,9	2,5
CG: Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques CH: Métallurgie et fabrication de produits	201,0			0,2	2,2 1,6	-0,8 7,3	1,9 2,9	-1,3 -12,7	1,1 -5,9
minéraux non métalliques CH : Métallurgie et fabrication de produits		1,4							
	162,3		5,0	25,8	4,1	6,2	1,7	1,1	1,9
	162,3								
et équipements		0,0	1,3	30,1	1,2	0,3	2,5	0,8	1,1
CM: Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines									
et d'équipements	95,0	-1,0	2,2	16,6	1,2	0,4	2,3	0,3	-0,1
DE: Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	170,7	8,5	7,8	17,7	3,4	0,4	1,4	-6,0	-6,2
BZ : Industries extractives	6,6	5,2	-14,2	1,2	0,3	-21,2	2,5	-11,5	-9,7
gaz, vapeur et air conditionné	5,5	4,8	7,1	4,1	4,0	1,6	10,0	-3,2	-7,6
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets									
et dépollution	158,7	8,8	9,0	12,4	3,6	2,8	1,0	-5,2	-3,6
FZ : Construction	541,0	5,7	0,5	94,6	4,5	-4,3	2,3	-2,3	-3,7
GZ: Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	558,2	11,8	14,5	56,7	12,9	14,6	1,3	-2,2	1,1
45 : Commerce et réparation d'automobiles									
et de motocycles	26,0	4,9	22,5	3,9	9,2	20,3	2,0	1,9	-0,1
des automobiles et des motocycles 47 : Commerce de détail, à l'exception	230,5	2,6	3,9	29,6	4,5	4,1	1,7	-0,8	1,4
des automobiles et des motocycles	301,7	20,7	23,5	23,1	26,6	30,3	1,0	0,5	6,2
HZ: Transports et entreposage	671,9	3,0	9,1	65,4	5,1	12,6	1,3	-2,7	3,3
IZ : Hébergement et restauration	233,3	4,3	12,3	9,8	3,7	9,7	0,6	-1,0	-2,1
JZ : Information et communication	25,2 5,7	-5,2 -10,8	-10,1 -18,8	5,1 0,7	2,7 -0,1	-4,3 -14,2	2,7 1,5	4,3 5,2	4,3 1,6
JB : Télécommunications	3,6	3,3	-10,3	1,0	6,5	-7,6	3,7	4,4	2,5
JC : Activités informatiques et services d'information	15,8	-4,9	-6,5	3,5	2,2	-1,1	2,9	2,4	3,5
KZ: Activités financières et d'assurance	38,3	4,5	12,3	9,4	4,7	13,7	3,3	0,5	5,7
LZ : Activités immobilières	15,1	0,9	8,7	2,1	-0,1	3,9	1,9	-3,0	-4,2
MN: Activités scientifiques et techniques ;	277 7	2.2	4.7	40.6	4.5	40	1.4	10	2.6
services administratifs et de soutien MA: Activités juridiques, comptables,	377,7	2,3	4,7	40,6	4,5	4,8	1,4	-1,8	-2,6
gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques	106,2	4,8	8,8	14,0	5,8	8,1	1,7	-0,9	-1,0
MB : Recherche-développement scientifique	3,8	8,2	-0,3	1,4	3,1	0,7	4,5	-13,6	-4,1
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	22,1	-3,5	2,2	2,4	-1,3	-3,7	1,4	0,9	-8,5
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	245,6	1,8	3,4	22,8	4,5	4,1	1,2	-2,5	-3,2
OQ: Administration publique, enseignement,	2.5,0	.,0	5,7	22,0	.,5	.,,	.,2	2,3	5,2
santé humaine et action sociale	202,8	-0,8	2,9	10,8	3,0	7,7	0,7	1,5	3,6
OZ : Administration publique PZ : Enseignement	10,7 23,9	12,1 5,7	23,2 18,8	1,2 2,2	17,0 6,1	25,6 7,4	1,4 1,2	1,6 -4,9	2,2 -5,2
QA : Activités pour la santé humaine QB : Hébergement médico-social et social	80,3	-5,2	-5,0	3,9	-1,4	4,2	0,6	2,2	4,8
et action sociale sans hébergement	87,8	0,3	5,1	3,5	2,0	6,9	0,5	1,1	1,1
RU : Autres activités de services	80,6	4,0	14,0	5,8	4,5	6,6	0,9	-5,9	- 6,8
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives STU : Autres activités de services	45,0	4,5	13,2	1,7	8,0	10,1	0,4	-11,6	-11,8
(y compris particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	35,6	3,4	15,0	4,2	3,2	5,3	1,6	-3,2	-5,4
Agriculture	25,3	9,0	1,4 5.1	2,8	7,5	-0,6 5.0	1,4	-6,3 -0.7	-3,8 1.1
Industrie	1 668,4 541,0	2,0 5,7	5,1 0,5	237,4 94,6	2,6 4,5	5,0 -4,3	2,1 2,3	-0,7 -2,3	1,1 -3,7
Tertiaire	2 203,0	4,7	9,3	205,8	6,7	10,4	1,2	-1,7	0,8
Ensemble des secteurs	4 437,8	3,8	6,5	540,6	4,5	5,1	1,7	-1,5	-0,6

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Champ : France métropolitaine.